

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 09 septembre 2013

Objet : AMO SDAN Limousin – Activation et plan de financement de la tranche 1 du deuxième marché subséquent « AMO SDAN »

L'an deux mille treize, le neuf septembre à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le trente août, se réunit en session ordinaire, salle du Lac de Causse, au Conseil Régional à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 08

Votants : 08

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE
Mr Joël RATIER (suppléant de Mme Jeannot-Pagès)
Mr Bernard BROUILLE
Mr Pierre LEFORT
Mr Jean-Pierre BERNARDIE
Mme Patricia BROUSSOLLE
Mr Olivier DUCOURTIEUX
Mr Arnaud BOULESTEIX

Conseiller Régional du Limousin
Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Vice-Président de la Communauté Agglomération Brive
Vice-Présidente de la Communauté Agglomération Brive
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller municipal de la Ville de Limoges

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT (et son suppléant)
Mr Didier BARDET (et son suppléant)
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)
Mr Jacques DESCARGUES (et son suppléant)
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)
Mr Eric CORREIA (et son suppléant)
Mr Bernard JAUVION (et son suppléant)

Conseiller Régional du Limousin
Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Vice-Président Communauté Agglomération Gd Guéret
Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Conformément à la délibération relative à la mise en œuvre du deuxième marché subséquent, il est proposé d'activer la commande de la première tranche (tranche ferme) pour un montant TTC de 124 982 €.

Pour rappel, ce marché qui comporte deux tranches porte sur la mise en œuvre des schémas d'ingénierie pour l'ensemble du Limousin à l'exclusion des zones AMII.

La Tranche 1 porte sur les périmètres des EPCI et communes ayant répondu à l'appel à expression de besoins HD/THD organisé par Dorsal dans le cadre de la mise en œuvre du SDAN-Pilote.

Ainsi, il est fait le choix de procéder aux schémas d'ingénierie pour l'ensemble des territoires candidats, et pas uniquement ceux retenus.

DORSAL n'étant pas assujetti à la TVA, le plan de financement proposé ci-dessous est calculé sur le montant TTC de la tranche 1:

NATURE DES RECETTES	MONTANT TTC	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	102 483.80 €	82 %
FEDER	12 498.20 €	10 %
CDC	10 000.00 €	8 %
<i>TOTAL</i>	<i>124 982 €</i>	<i>100%</i>

Après délibération, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :

- *d'activer la première tranche du deuxième marché subséquent « AMO SDAN »*
- *d'approuver le plan de financement détaillé ci-dessus et d'inscrire cette nouvelle dépense au BP 2013*
- *de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions*

Fait à Limoges, le 09 septembre 2013

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE

